

La R.U.brique

LA REVUE DE FRANCE ASSOS SANTÉ PACA



L'ELABORATION DU NOUVEAU PLAN REGIONAL DE SANTÉ – PRS 3

LA VOIX DES USAGERS SERA PORTÉE DANS L'ELABORATION DU
NOUVEAU PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ – PRS 3

Le Sommaire

- 03 **L'édito du bureau**
- 04 **L'actualité au national**
- 06 **L'actualité en Région**
- 07 **Les dates à retenir**
- 08 **L'actualité juridique et réglementaire**
- 10 **Le PRS 3**
- 13 **La revue de presse**



L'édito du bureau

En ce début d'année, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 et une bonne santé.

Tout au long de l'année 2022, nous avons apprécié de recevoir vos réflexions, vos témoignages, vos suggestions et vos encouragements.

Grâce à vos contributions, notre délégation a pu développer de nouveaux projets. Le podcast "Face à FAS", dont le nouveau format des épisodes "témoignages", illustre notre intention d'intégrer le grand public au cœur de nos actions, et ainsi porter la voix des usagers.

L'année 2022 a également été marquée par la création du groupe de travail Santé-Précarités, véritable espace d'échange et de partage,

et les membres se sont donnés comme but commun : la défense des plus vulnérables dans l'accélération du virage du numérique en santé.

En 2023, nous continuerons de promouvoir la démocratie en santé, avec les associations agréées de notre union et les représentants des usagers.

France Assos Santé a lancé son travail pour définir ses prochaines orientations stratégiques, en réaffirmant son ambition de revitaliser la démocratie en santé.

France Assos Santé Paca, ses élus, ses bénévoles et ses salariés vous souhaitent une excellente année 2023 !

Bonne lecture et au plaisir de vous retrouver !

L'équipe fas pacca

L'actualité au national

— Plan stratégique 2023 - 2026

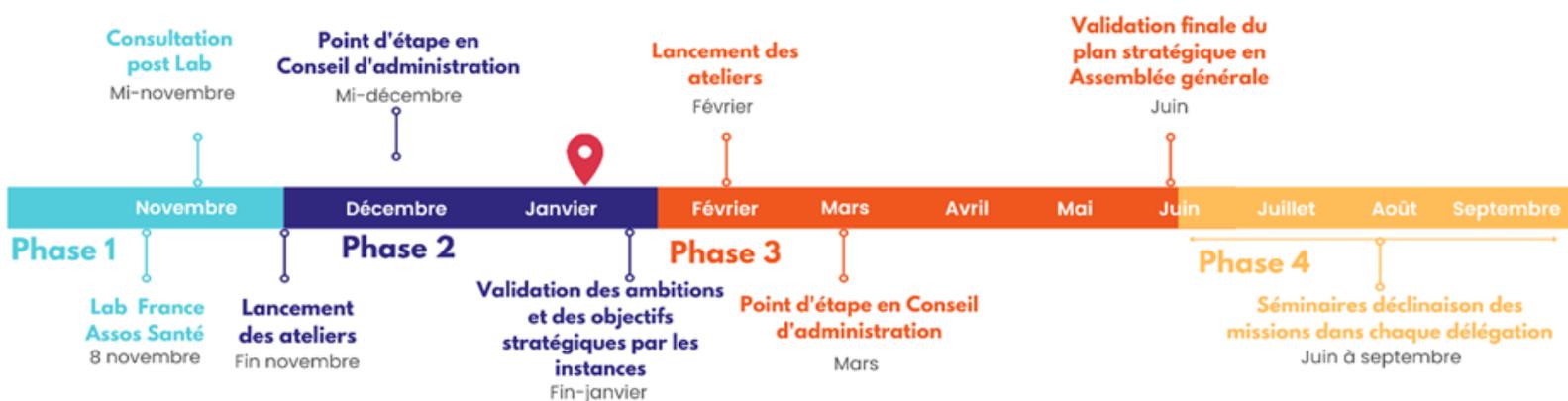
“ Ensemble, construisons le nouveau plan stratégique 2023-2026 de notre union !



Nous avons en fin d'année 2022 ouvert ensemble une nouvelle page de notre histoire. Notre union a relancé un travail collaboratif pour définir notre nouveau plan stratégique 2023-26. Celui-ci se déroule en 4 phases pour se finaliser en septembre lors d'un séminaire régional en PACA durant lequel nous déclinerons nos futures actions.



Vous trouverez sur [cette vidéo](#) de lancement : Gérard Raymond, président de France Assos Santé, Claire Magone, responsable du plaidoyer et de l'animation du réseau, et Sylvain Fernandez Curiel, coordinateur national ; ils vous parlent du grand projet collectif de France Assos Santé : les orientations stratégiques pour les 4 prochaines années !



Courant novembre, en Phase 1, vous avez pu apporter vos réflexions et idées à travers un questionnaire en ligne national. Merci aux nombreux contributeurs de PACA.

En phase 2, la région PACA a été représentée par Sylvia LENOIR-Coordinatrice régionale en participant à 2 sessions de travail national sur l'ambition n°1. Collectivement et avec un panel de participants variés (élus/salariés au national ou région) nous avons pu en partant des résultats de l'enquête nationale, redéfinir les objectifs de l'ambition n°1, identifier les indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour affiner chaque objectif.



Une page dédiée sur l'extranet de France Assos Santé, vous permet de suivre toutes les infos et actualités sur l'avancement de ces travaux !

Pour accéder à l'espace dédié [Cliquez ici](#)

Vous n'avez pas accès à l'extranet ? Cliquez ICI pour télécharger le dépliant "Comment accéder à l'extranet de France Assos santé ?"

Vous êtes tous concernés par ce projet, et l'idée est vraiment que l'ensemble du réseau de France Assos Santé soit embarqué dans la construction et déclinaisons de nos nouvelles ambitions dans les 4 ans à venir. Saisissez cette occasion, en vous rendant régulièrement sur cette page extranet dédiée, pour qu'en septembre, lors de notre séminaire régional, vos propositions et réflexions soient nos actions de demain !

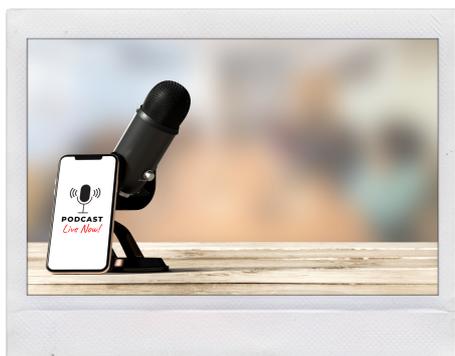


L'actualité en Région PACA

— *En bref*



Podcast



Le 21 novembre 2022, à l'occasion de la Semaine de la sécurité des patients, nous avons diffusé le deuxième épisode de Face à FAS, le podcast de France Assos Santé PACA, dont le thème est le droit à l'intimité et à la dignité. Cet épisode met en lumière le témoignage d'un patient qui a vécu des soins qui l'ont marqué.

[Pour l'écouter, cliquez ICI](#)

Equipe



L'année 2022 a été marquée par le départ de Thomas Roux, coordinateur de la délégation PACA depuis 4 ans.

Sylvia Lenoir, anciennement chargée de mission, a repris le poste et est devenue coordinatrice régionale depuis novembre.

Nous sommes en cours de recrutement d'un(e) chargé(e) de mission H/F pour compléter notre équipe.

Adhésion



Une nouvelle année commence, nous lançons alors la campagne d'adhésion 2023. L'adhésion en région apporte des avantages supplémentaires à l'ensemble de vos bénévoles comme un accès prioritaire à nos formations et nos documentations gratuites.

Nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les informations nécessaires.

[Pour télécharger le dossier d'adhésion, cliquez ICI](#)

A vos agendas !

Les dates à retenir

Atelier Visio

Analyser les plaintes et réclamations en secteur psychiatrique

24
janv

Atelier visio

RU en CDU : Découvrir la méthode « patient traceur HAS

07
fév

Formation

RU, EN AVANT à Aix-en-Provence

23-24
fév

Atelier visio

Défendre les droits des usagers en fin de vie

02
mars

Les Agoras

de l'ARS PACA à Antibes

09
mars

Formation

RU, EN AVANT à Toulon

3-4
avril

Formation

Défendre et promouvoir l'accès aux soins

13
avril

JEDS

Journée Européennes de vos Droits en Santé

18
avril

Intéressé par un événement ? Cliquez sur la date !

L'actualité juridique & réglementaire

— La loi de financement de la sécurité sociale

CE QUI VA CHANGER POUR LES USAGERS EN 2023

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2023 a connu un parcours chaotique : entre les différents 49.3 qui n'ont pas permis d'ouvrir les débats sur des questions fondamentales telles que la question des déserts médicaux ou les politiques publiques sur les médicaments, les motions de censure, le rejet par le Sénat puis la censure de plusieurs dispositions par le Conseil Constitutionnel, il laisse un goût d'inachevé dans sa version définitive.

Voici les principaux commentaires de France Assos Santé sur la version finale du PLFSS :

Sur le volet prévention :

- L'instauration de consultations de prévention gratuites à des âges clés de la vie, qui était une des propositions portées par France Assos Santé lors des présidentielles.
Nous considérons que ces consultations de prévention doivent pouvoir être délivrées par l'ensemble des professionnels de santé sur leur champ de compétence, et ne pas reposer uniquement sur les médecins.
- La gratuité de la contraception d'urgence sans prescription pour l'ensemble des femmes
- Le dépistage gratuit des Infections sexuellement transmissibles pour les jeunes de moins de 26 ans
- Une nouvelle compétence de prescription vaccinale pour les pharmaciens, les infirmiers et les sages-femmes, sur les recommandations de la Haute Autorité de santé.

→ Sont autant de nouvelles avancées réglementaires en matière de prévention.

Sur le volet accès aux soins :

- Une expérimentation de 3 ans permettant l'accès direct aux Infirmiers de Pratique Avancée, sans prescription médicale préalable, dans le cadre de structures d'exercice coordonné et pour des affections bénignes. Cette disposition devrait permettre de faciliter le recours aux soins, notamment dans des zones à fortes tensions médicales.
- La suppression du ticket modérateur sur les transports sanitaires urgents
- L'instauration de la Complémentaire Santé Solidaire à Mayotte.

Nous regrettons fortement l'absence de mesures structurantes concernant la problématique des déserts médicaux, de plus en plus criante, aggravée par la montée en charge des dépassements d'honoraires :

- Plus de 10% de la population n'a pas de médecin traitant,
- La fracture sanitaire en termes d'accès aux spécialistes est alarmante, selon une étude de l'UFC-Que Choisir[i], 27.5% des enfants sont en situation de désert médical pour l'accès à un pédiatre, 23.6% des femmes pour l'accès à un gynécologue et 19% de la population pour l'accès à un ophtalmologue. Si l'on tient compte de l'offre de soins en secteur 1, sans dépassements d'honoraires, ces taux explosent passant du simple au double voire au triple pour certaines spécialités.
- 69% des médecins spécialistes nouvellement installés en 2020 se sont installés en secteur 2 à tarifs libres.

France Assos Santé a soutenu et fait plusieurs propositions en matière de régulation de l'installation des médecins libéraux, de refonte du parcours de soins coordonné et de limitation des dépassements d'honoraires, qui n'ont pu être débattues lors de l'examen du texte.



L'inquiétante augmentation des pénuries de médicaments :

Nous regrettons l'abandon d'une mesure initialement proposée par l'exécutif, mais supprimée en 1ère lecture qui proposait d'exiger des industriels, lors de la prise en charge d'un nouveau médicament, de garantir l'approvisionnement de leurs produits anciens. En effet, les revendications de prix élevés sur les nouveaux produits sont parfois accompagnées par des choix stratégiques de certains laboratoires pharmaceutiques de concentrer leur activité sur ces nouveaux médicaments à forte marge et donc d'abandonner l'exploitation d'autres produits matures moins rentables. Une large étude effectuée sur la période 2012-2018 confirme en effet que les médicaments anciens sont en effet les plus affectés par ces pénuries. Les pénuries actuelles d'antibiotiques pour les enfants constituent un douloureux exemple.

Le prix des médicaments :

Les prétentions de prix demandés par les industriels atteignent aujourd'hui des sommets. Depuis plusieurs années, France Assos Santé propose une modification législative permettant de prendre en compte les investissements publics de la recherche dans la fixation du prix des médicaments. Cette proposition permettrait ainsi d'éviter aux contribuables de payer plusieurs fois (aide au développement de médicaments, paiement de prix faramineux) et de préserver l'équilibre de notre système solidaire d'assurance maladie).



LA VOIX DES USAGERS SERA PORTÉE DANS L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ - PRS 3

L'expertise de nos associations a été reconnue et la force de notre union a permis d'intégrer tous les groupes de travail animés par l'ARS PACA durant ce 1er trimestre 2023. Merci pour votre engagement !

La voix des usagers sera portée dans l'Elaboration du nouveau Plan Régional de Santé – PRS 3

Le Plan Régional de Santé 2, en phase d'évaluation, touche à sa fin. Ce projet n'aurait pas pu s'écrire et se décliner sans que tous les acteurs concernés y participent, et certains d'entre vous s'y impliquent.

Pour l'élaboration du nouveau PRS 3 qui sera notre Feuille de route régionale de 2023 à 2028, l'ARS PACA prépare les bases d'un travail plus collaboratif en nous proposant d'intégrer tous les groupes de travail qui se composent de techniciens au titre de leur expertise métier, associative ou patient dans le but de réfléchir ensemble aux grandes orientations. C'est l'occasion de pouvoir porter la voix des usagers et le regard de nos associations sur notre système de santé de manière plus significative et approfondie.

Qu'est ce que le Projet régional de santé ?

[Cliquez ICI](#)

pour en savoir +



Ainsi, sont créés 7 groupes de travail principaux et plusieurs autres sous groupes :

1. Comment protéger la santé des populations ?

Sous-groupe 1 : Veille et sécurité sanitaire

Sous-groupe 2 : Comment mieux entrer la prévention dans le quotidien de la population ?

2. Comment faciliter la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ?

3. comment accompagner le vieillissement et en particulier ses conséquences en terme de prévalence des maladies chroniques et de perte d'autonomie ?

4. Comment accompagner les personnes en situation de handicap ?

5. Comment relever les défis de la santé mentale des personnes de notre région ?

6. Comment améliorer la coopération des acteurs de santé ?

7. Comment protéger la santé des populations ?

Sous-groupe 1 : Médecine

Sous-groupe 2 : Chirurgie

Sous groupe 3 : Prise en charge femme et enfant

Sous-groupe 4 : Biologie et génétique

Sous-groupe 5 : Psychiatrie

Sous groupe 6 : Soins de suite et réadaptation

Sous-groupe 7 : Prélèvements et greffes

Sous-groupe 8 : Soins critiques

Sous groupe 9 : Activités interventionnelles et chirurgicales cardiaques

Sous-groupe 10 : Activités interventionnelles et chirurgicales en neurologie

Sous-groupe 11 : Urgences et permanences des soins

Sous groupe 12 : Insuffisance rénale chronique

Sous-groupe 13 : Traitement du cancer

Sous-groupe 14 : Activités et équipements d'imagerie diagnostics et interventionnels

Sous-groupe 15 : Soins longue durée

Sous-groupe 16 : Soins palliatifs

Sous-groupe 17 : Soins en détention

Durant le 1er trimestre 2023, près de 18 membres de notre union intégreront ces groupes ce qui représentera plus de 60 réunions. Un grand merci aux personnes volontaires qui ont répondu présent à notre sollicitation pour participer à ces groupes. Ensemble et unis, nous sommes assurés que votre contribution permettra d'enrichir ce nouveau Plan Régional de Santé.

L'ARS souhaite que ce nouveau PRS soit :

- Un document synthétique et appréhendable par l'ensemble des citoyens et acteurs de santé
- Un document concerté et cohérent entre les différents champs, domaines, territoires
- Un document solide sur le plan juridique

Notez la date !



La Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA), ainsi que les Conseils Territoriaux de santé (CTS) vont être régulièrement informés de l'avancée des travaux préparatoires du nouveau PRS 3. A ces instances de démocratie sanitaire, s'ajouteront les Agoras qui se tiendront à **Antibes le 9 mars 2023. Cet évènement régional animé par l'ARS PACA permettra de réunir les professionnels de santé élus, représentants des usagers et acteurs associatifs autour des pistes envisagées pour le PRS 3.**

Pour plus d'infos, cliquez ici

La revue de presse

LES USAGERS DE LA SANTÉ FERONT ENTENDRE LEUR VOIX DANS LE CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION

09 septembre 2022

France Assos Santé est l'organisation de référence qui porte la voix et défend les intérêts des patients et des usagers du système de santé. [...] Le collectif prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

Il était donc incontournable, pour France Assos Santé, représentée par son président Gérard Raymond, de participer jeudi 8 septembre 2022 au Conseil National de la Refondation...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



LA BONNE APPLICATION DE L'ARTICLE R-1112-90 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

12 septembre 2022

Aujourd'hui, à l'heure du renouvellement des mandats en commission des usagers, nous nous mobilisons pour demander à tous les établissements de santé de la région que les frais engendrés dans le cadre des mandats de RU au sein des CDU des établissements de santé soient remboursés

[Lire l'intégralité de la lettre ouverte](#)



NOUVELLES ORGANISATIONS : DONNONS LES MOYENS AUX BÉNÉVOLES DE PORTER LA VOIX DES PATIENTS !

12 septembre 2022

Ma santé 2022 a apporté pour la première fois une réponse globale en proposant de transformer des organisations pour décloisonner les soins, avec la création des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC). France Assos Santé s'est mobilisée dès 2019 pour encourager l'intégration de la représentation des patients dans ces organisations, bien qu'elle ne soit pas toujours prévue dans les textes.

[Lire l'intégralité de la note de position](#)



CRISE DE L'HÔPITAL : A LEUR TOUR, LES PATIENTS TÉMOIGNENT D'UNE SITUATION CRITIQUE !

03 octobre 2022

De nombreux acteurs se sont exprimés ces derniers mois dans les médias sur la crise de l'hôpital, dont la parole légitime des soignants et des élus locaux.

Une voix est moins entendue que les autres : celle des usagers de la santé, pourtant touchés de plein fouet par les difficultés croissantes du système de santé.

France Assos Santé leur a donné la parole en réalisant une enquête exclusive auprès de 655 patients et représentants d'usagers...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



5 NOUVELLES ASSOCIATIONS D'USAGERS DE LA SANTÉ REJOignent LE COLLECTIF FRANCE ASSOS SANTÉ

07 octobre 2022

Après l'arrivée le 31 mars dernier de l'APAJH, d'EndoFrance, de France Lyme et de HyperSupers TDAH France, France Assos Santé se réjouit d'accueillir 5 nouvelles associations membres, dont l'adhésion a été votée à l'unanimité lors du Conseil d'Administration du 5 octobre 2022 : ADEPA, Association des Brûlés de France, Association France Spondylarthrites, ENDOMind, et Vivre Comme Avant.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



LETTRE OUVERTE AUX DÉPUTÉ.E.S | OBLIGATION DE VACCINATION ANTI COVID-19 POUR LES SOIGNANTS : UN MAINTIEN IMPÉRATIF !

03 novembre 2022

Mesdames, Messieurs les député.es,
Au seuil de l'hiver, le système de santé est confronté à une double contrainte : la tension des personnels soignants dans les hôpitaux et la reprise attendue de l'épidémie de COVID-19. Des voix s'expriment depuis plusieurs semaines pour appeler au retour des soignants non vaccinés dans les établissements de santé afin de pallier le manque de personnel.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



LES SYNDICATS DE PRATICIENS FONT DE L'OBSTRUCTION À L'ACCÈS AUX SOINS

17 novembre 2022

Ces dernières semaines, dans le cadre du PLFSS et des négociations de la « convention médicale », censée régir pour cinq ans les relations entre les médecins libéraux et l'Assurance-maladie, les syndicats de médecins se sont opposés à plusieurs mesures favorisant l'accès aux soins, prétendant refléter l'intérêt des usagers...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS : FRANCE ASSOS SANTÉ PACA RÉPOND PRÉSENT !

21 novembre 2022

La Semaine de la sécurité des patients, organisée du 21 au 25 novembre 2022, est la période idéale pour sensibiliser et interpeller l'ensemble des publics concernés par ce sujet crucial : le risque fait partie de toute activité humaine, mais il ne doit pas prendre le pas sur les bénéfices recherchés dans les soins. Patients, aidants, représentants des usagers en santé et professionnels de santé, soyons attentifs les uns aux autres pour faire progresser notre sécurité.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



PÉNURIES DE MÉDICAMENTS : DERNIÈRE OCCASION D'AGIR POUR LE GOUVERNEMENT !

23 novembre 2022

Les multiples alertes relayées en ce moment par de nombreux acteurs du système de santé sont unanimes : la pénurie actuelle d'amoxicilline, le principal antibiotique prescrit aux enfants, risque très fortement de déboucher sur une crise majeure de santé publique.

Malheureusement, cette pénurie n'est qu'une nouvelle preuve d'une situation que France Assos Santé dénonce depuis plusieurs années...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



LES SYNDICATS DE PRATICIENS FONT DE L'OBSTRUCTION À L'ACCÈS AUX SOINS

17 novembre 2022

Ces dernières semaines, dans le cadre du PLFSS et des négociations de la « convention médicale », censée régir pour cinq ans les relations entre les médecins libéraux et l'Assurance-maladie, les syndicats de médecins se sont opposés à plusieurs mesures favorisant l'accès aux soins, prétendant refléter l'intérêt des usagers...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DES PATIENTS : FRANCE ASSOS SANTÉ PACA RÉPOND PRÉSENT !

21 novembre 2022

La Semaine de la sécurité des patients, organisée du 21 au 25 novembre 2022, est la période idéale pour sensibiliser et interpeller l'ensemble des publics concernés par ce sujet crucial : le risque fait partie de toute activité humaine, mais il ne doit pas prendre le pas sur les bénéfices recherchés dans les soins. Patients, aidants, représentants des usagers en santé et professionnels de santé, soyons attentifs les uns aux autres pour faire progresser notre sécurité.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



PÉNURIES DE MÉDICAMENTS : DERNIÈRE OCCASION D'AGIR POUR LE GOUVERNEMENT !

23 novembre 2022

Les multiples alertes relayées en ce moment par de nombreux acteurs du système de santé sont unanimes : la pénurie actuelle d'amoxicilline, le principal antibiotique prescrit aux enfants, risque très fortement de déboucher sur une crise majeure de santé publique. Malheureusement, cette pénurie n'est qu'une nouvelle preuve d'une situation que France Assos Santé dénonce depuis plusieurs années...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



LES ASSOCIATIONS S'ENGAGENT POUR L'OUVERTURE DES DONNÉES DE SANTÉ À LA RECHERCHE D'INTÉRÊT PUBLIC : UNE CONVENTION MULTIPARTITE ENTRE FRANCE ASSOS SANTÉ, HEALTH DATA HUB, SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, SANOÏA

05 décembre 2022

Ces dernières semaines, dans le cadre du PLFSS et des négociations de la « convention médicale », censée régir pour cinq ans les relations entre les médecins libéraux et l'Assurance-maladie, les syndicats de médecins se sont opposés à plusieurs mesures favorisant l'accès aux soins, prétendant refléter l'intérêt des usagers...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



LES USAGERS FONT UN BON ACCUEIL À MON ESPACE SANTÉ MAIS ILS ONT ENCORE BESOIN D'ÊTRE CONVAINCUS DE SON UTILITÉ

12 décembre 2022

Ces dernières semaines, dans le cadre du PLFSS et des négociations de la « convention médicale », censée régir pour cinq ans les relations entre les médecins libéraux et l'Assurance-maladie, les syndicats de médecins se sont opposés à plusieurs mesures favorisant l'accès aux soins, prétendant refléter l'intérêt des usagers...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

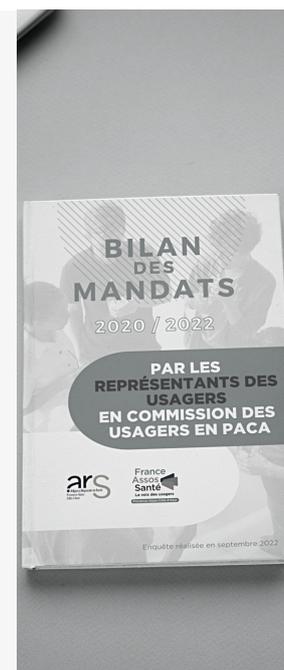


APRÈS DEUX ANS DE CRISE SANITAIRE, QUEL BILAN FONT LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN COMMISSION DES USAGERS ?

15 décembre 2022

En raison de la crise de la COVID-19, de nombreuses instances de démocratie en santé n'ont pas pu fonctionner correctement entre 2020 et 2022 dans les établissements de soins. France Assos Santé PACA et l'Agence Régionale de Santé PACA ont réalisé conjointement une enquête pour permettre aux représentants des usagers de s'exprimer sur les conditions d'exercice de leur mandat pendant cette période. Les résultats de l'enquête révèlent une situation contrastée, avec des RU très investis dans leur rôle mais trop souvent empêchés d'exercer pleinement leurs missions.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)





Santé Info Droits - 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

www.france-assos-sante.org/sante-info-droits

Comité de rédaction & conception graphique

France Assos Santé PACA

Illustrations et photographies

France Assos Santé PACA

Un grand merci aux 50 associations adhérentes en PACA

Rendez-vous au mois de Mai, pour un prochain numéro de la R.U.brique !

N'hésitez pas à visiter notre site internet

ainsi que notre page facebook



Sans oublier votre extranet !